

Le budget

définitive, le taux d'intérêt que les Canadiens sont obligés de payer aujourd'hui, qui est à la fois proche du 15 p. 100 aux consommateurs, et cela, ce n'est pas des farces, 15 p. 100 d'intérêt aujourd'hui, quand le taux préférentiel des banques est de 13,50 à 13,75. . . Monsieur le Président, je vous dis que ce député va s'apercevoir un jour qu'il faut se lever debout et qu'il défende les petits citoyens qu'il représente.

Les taux d'intérêt sont beaucoup trop élevés et qu'est-ce qu'il fait? Il défend le ministre des Finances. Bien, monsieur le Président, il y a des causes désespérées sur la terre et celle-là en est peut-être une.

Je demanderais au député ce qu'il a fait récemment pour essayer de convaincre le ministre des Finances d'abaisser les taux d'intérêt à un niveau qui est peut-être de 2 ou 3 p. 100 supérieur aux Américains, mais pas 5 points de différence avec les Américains. On n'est pas capable dans notre pays de faire compétition à un pays comme les États-Unis, lorsqu'on a un taux d'intérêt qui est plus élevé de 5 points.

Alors, je lui demande la question tout simplement: Qu'a-t-il fait, lui, pour abaisser les taux d'intérêt qui sont en train de tuer l'économie canadienne, et qui nous pousseront au bout du précipice, vers la récession économique imminente dans ce pays?

M. Larrivé: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je pense qu'elle est très pertinente. Il a mentionné que j'avais bâti mon dossier, mon discours sur des statistiques de dettes au cours des 10 dernières années, et il le mentionne encore une fois. Cela fait un peu plus d'un an que je suis député à cette Chambre, monsieur le Président, et le même discours revient toujours. Nous avons doublé la dette.

Or, mon collègue n'a pas suivi tout le long de mon discours. Je lui ai expliqué pourquoi nous étions actuellement autour de 350 milliards. Monsieur le Président, je l'ai mentionné, et je pense qu'il est élémentaire que lorsqu'on emprunte de l'argent, on doit non seulement prévoir le rembourser, mais aussi prévoir rembourser les intérêts. Cela ne se donne pas.

Or, il faudrait que mon collègue nous explique comment ils ont pu parvenir à emprunter, année après année, des montants aussi importants pour financer des opérations courantes, ce qui dénote une très mauvaise administration, et ne pas prévoir. . . Parce que lorsqu'il dit qu'on a doublé la dette, j'imagine qu'il nous accuse, qu'il nous met sur le dos les intérêts de leur dette. Or, cela n'a pas de sens, c'est-à-dire que cela peut s'expliquer. Quand on s'endette à ce point-là, qu'on ne prévoit pas de rembourser cette dette-là, il est bien normal d'avoir une telle question et de passer le fardeau des intérêts sur la dette au gouvernement en place. Mais actuellement, monsieur le Président, dans tous les efforts que l'on doit faire, il faut inclure aussi les taux d'intérêt qu'on doit garder plus

élevés pour la bonne raison qu'on est pris avec des dépenses extraordinaires et qu'il faut réduire ces dépenses pour être en mesure de réduire les intérêts que la Banque du Canada applique actuellement pour contrer l'inflation.

Et mon collègue aurait dû aussi penser, mais il est peut-être un peu tard pour eux, il est définitivement trop tard. . . mais il devrait savoir, parce qu'ils ont vécu l'expérience, qu'en ne contrôlant pas l'inflation, en laissant des taux d'intérêt moins élevés, et en laissant l'inflation augmenter, on sait très bien qu'à un certain moment donné, l'inflation devient galopante et elle est difficile à contrôler.

Monsieur le Président, j'aime mieux être dans une position afin d'appuyer le ministre des Finances dans sa politique de taux d'intérêt, j'aime mieux faire cela, pour éviter que ne se reproduise encore une fois le désastre qu'on a vécu dans les années 1981-1982. Mon collègue aurait dû m'écouter lorsque j'en ai parlé, ce que cela a créé comme embêtement pour les Canadiens. Combien d'entreprises ont dû fermer leurs portes parce qu'elles n'ont pas été capables de vivre avec des taux d'intérêt—et il est bien entendu—qui frisaient les 25 p. 100? Combien de Canadiens et de Canadiennes, monsieur le Président, ont perdu leur maison parce qu'ils se sont vu du jour au lendemain renouveler leur hypothèque sur leur maison à 25 p. 100.

Une voix: Tu exagères un peu là!

M. Larrivé: Je comprends que je dois terminer, mais je le fais sur une note un peu morose avec cette période-là qu'on ne voudrait plus connaître. Et le Budget du ministre des Finances va régler en partie, éventuellement, tous ces problèmes-là.

M. Gagliano: Il ne règle rien, point!

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Le secrétaire parlementaire du premier ministre pour une très brève intervention.

M. Gustafson: Monsieur le Président, je n'ai qu'un très bref commentaire. Je me souviens que lorsque j'ai été élu à la Chambre des communes, en 1979, le déficit était de 68 milliards de dollars. Le ministre des Finances de l'époque était le ministre du Commerce extérieur actuel. Son projet se résumait par la formule «souffrances à court terme; gains à long terme». Le Canada n'en a pas voulu. Puis, après quatre ans de gouvernement libéral, le déficit s'élevait à 220 milliards de dollars.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et commentaires est maintenant terminée. Le député de Cochrane—Supérieur pour la reprise du débat.

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Merci, monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre part au débat sur le budget. Les Canadiens d'un